



## Je me suis faite arnaqué par ma conseillere

Par **barot**, le **13/10/2009** à **18:44**

Bonjour,  
En 2006, j ai contracté un prêt relais chez UCB. Lors de l'établissement du prêt nous avons insisté sur la mensualité fixe. La conseillère nous a alors fait une simulation du prêt avant et après la vente de notre appartement. Nous avons alors été très intéressés car cela correspondait à notre budget (il y avait 200€ en moins après la vente). Nous avons insisté sur cette simulation qu'elle n'allait pas changer et elle nous a affirmé que non. Or, après notre vente notre mensualité n'a pas baissé mais augmenté de 5€ à l'époque. Puis vint la crise elle augmenta de 30€. Malgré nos nombreuses réclamations ils nous ont dit : "c'est normal vous avez un taux révisable". **[b]Or jamais la conseillère nous avez parlé de TAUX NI D AUGMENTATION DE MENSUALITE.**  
**MA QUESTION EST :  
AVONS UN RECOURS  
CONTRE CETTE ARNAQUE ET CES MAUVAIS CONSEILS OU NON? MERCI D AVANCE  
POUR VOTRE REPONSE CAR NOUS SOMMES DESESPERER DES EVENTUELLES  
AUGMENTATIONS.**

Par **jeetendra**, le **14/10/2009** à **11:32**

[fluo]ACABE[/fluo]  
Boite Postale 40 024  
94363 BRY SUR MARNE Cedex  
Courriel :  
acabe@acabe.fr  
Bonjour, vous êtes victime d'un conseiller bancaire incompetent, peu scrupuleux, contactez l'Association ACABE, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des victimes des banques, courage à vous, bonne journée.